



NOTE DE TRAVAIL

QUATORZIÈME CONFÉRENCE DE NAVIGATION AÉRIENNE

Montréal (Canada), 26 août – 6 septembre 2024

Point 1 : Mise à jour sur le plan d'activités 2023-2025 de l'OACI et la planification stratégique à long terme

1.1 : Révision de l'ordre des priorités dans le plan d'activités 2023-2025 de l'OACI

**DIVERSITÉ SOCIOÉCONOMIQUE ET INCLUSION
DANS LE SECTEUR DE L'AVIATION**

(Note présentée par le Brésil)

RÉSUMÉ ANALYTIQUE

La présente note porte sur une proposition visant à promouvoir la croissance durable dans l'aviation civile en favorisant la diversité, l'équité et l'inclusion, tant pour les passagers que pour les professionnels du secteur. La Conférence est invitée à appuyer l'intégration des questions relatives à la diversité et à l'inclusion dans l'action de l'OACI en faveur de la durabilité en allant au-delà des problématiques de genre, et en mettant un accent particulier sur l'inclusion socioéconomique. À cette fin, il est proposé en outre de faire la promotion de politiques publiques et de mesures incitatives pour financer la formation de travailleurs à faible revenu sans que cette nouvelle approche ne remette en cause les niveaux élevés de sécurité.

1. INTRODUCTION

1.1 Tant du point de vue du secteur privé que de l'État, diverses théories, étayées par des faits concrets, préconisent l'adoption de pratiques institutionnelles alignées sur les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) et/ou sur le principe de la responsabilité sociale des entreprises. Cette approche découle du constat que l'adoption de pratiques judicieuses en matière de responsabilité sociale des entreprises, outre le fait qu'elle ait pour objet principal le bien-être de la société, est généralement associée à des avantages pour les gouvernements et les entreprises privées, du fait de son alignement avec les principes directeurs de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)¹, et qu'elle favorise le développement de secteurs et de diverses technologies, y compris celui du secteur de l'aviation civile. De manière générale, la responsabilité sociale des entreprises invite chacun, y compris les entreprises, à prendre la mesure de l'incidence de ses activités sur les chaînes logistiques, ainsi que de ses relations commerciales avec les gens, la planète et la société, et à tenir compte de la nécessité de prévenir et de pallier les effets négatifs potentiels sur la société.

¹ OCDE, *Responsabilité des entreprises : INITIATIVES PRIVÉES ET OBJECTIFS PUBLICS*, 2001.

1.2 Dans ce sens, il est possible de promouvoir la responsabilité sociale en incorporant des politiques compatibles visant à renforcer l'adoption de principes directeurs qui protègent les droits de la personne et les activités commerciales, notamment sensibiliser et former le personnel sur cette question, veiller à ce qu'il y ait cohérence entre les politiques générales d'entreprise et les politiques sur les droits de la personne, renforcer les mécanismes de transparence et de participation sociale, adopter des normes, des politiques et des mesures incitatives en vue de promouvoir le respect des droits de la personne par les entreprises, combattre la discrimination sur le marché du travail, et faciliter le dialogue social.

2. ANALYSE

2.1 Compte tenu des revendications sociales qui pèsent sur le secteur de l'aviation civile, le risque d'une pénurie de personnel, que des entités internationales ont déjà soulevé, est une source de préoccupation. Un manque de personnel pourrait entraîner une hausse des coûts et une diminution de la mobilité aérienne, et avoir des répercussions considérables aux niveaux régional et international. Ainsi, des mesures visant à réduire la discrimination et à accroître l'offre de professionnels qualifiés et compétents, comme celles mises en avant par le programme Prochaine génération de professionnels de l'aviation (NGAP), sont généralement admises.

2.2 En revanche, s'il est vrai que l'OACI fait la promotion d'initiatives et de mesures pratiques visant à accroître la participation des femmes dans le secteur, il est avéré qu'il faudrait comprendre davantage comment promouvoir la diversité socioéconomique et l'inclusion dans l'aviation civile de travailleurs à faible revenu, lesquels rencontrent des obstacles liés aux coûts élevés de la formation professionnelle nécessaire pour entrer dans ce domaine, ainsi que dans l'utilisation des services offerts par les entreprises du secteur de l'aviation.

2.3 L'inclusion de travailleurs à faible revenu parmi les professionnels de l'aviation civile est essentielle pour non seulement promouvoir la diversité dans le secteur, mais aussi enrichir la main-d'œuvre de différentes perspectives et expériences, sans que la sécurité de l'aviation soit compromise. En offrant à des personnes de différents horizons socioéconomiques des possibilités d'intégrer le secteur, l'aviation civile accroît les perspectives d'emploi et ouvre ainsi la voie à une tranche plus grande de la population, sans compter qu'elle renforce la capacité du secteur à répondre aux demandes croissantes et variées de l'aviation mondiale. Qui plus est, elle contribue à l'épanouissement économique et social de ces personnes et de leurs communautés, en générant des retombées positives à long terme.

3. CONCLUSION

3.1 Afin de favoriser une croissance durable dans le secteur de l'aviation et de maximiser les retombées sociales positives pour les passagers et les professionnels par la promotion de la diversité et de l'inclusion, et par la facilitation de la formation et des études qui mènent à des débouchés dans le domaine de l'aéronautique, ainsi que par la promotion de la participation des femmes dans l'aviation civile, tout en tenant compte des coûts élevés associés à une formation professionnelle, la Conférence est invitée à :

- a) tenir compte de l'importance d'intégrer les questions relatives à la diversité et à l'inclusion dans l'action de l'OACI en faveur de la durabilité, de même que dans les initiatives du programme Prochaine génération de professionnels de l'aviation, en allant au-delà des problématiques de genre, et en mettant un accent particulier sur l'inclusion socioéconomique ;

- b) favoriser l'adoption de politiques publiques et de mesures incitatives pour financer la formation des personnes à faible revenu et les aider à acquérir les compétences requises pour accéder à des emplois dans l'aviation civile, surtout dans les pays en développement, sans négliger le maintien des niveaux de sécurité élevés déjà en place dans l'aviation.

— FIN —